



Avis public d'élection

Municipalité Du Village de Hemmingford, date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, Andréane Gravel, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants (conformément à la Loi, aucune candidature ne pourra être reçue en dehors de ces plages horaires) :

Horaire

Lundi le 20 septembre 2021	De 9h à 12h et De 13h à 16h
Mercredi le 22 septembre 2021	De 9h à 12h et De 13h à 16h
Lundi le 27 septembre 2021	De 9h à 12h et De 13h à 16h
Mercredi le 29 septembre 2021	De 9h à 12h et De 13h à 16h
Vendredi 1^{er} octobre 2021	Le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

**Attention, conformément à la Loi, aucune déclaration de candidature ne pourra être reçue après 16h30 le 1^{er} octobre 2021.*

***Il est recommandé de se procurer un formulaire de déclaration des candidatures le plus tôt possible à partir du premier jour désigné pour la réception des candidatures, car certaines sections du formulaire requièrent du candidat un travail en amont du dépôt officiel auprès de la présidente d'élection.*

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :

- Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**
- Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible¹;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 11 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance, car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5-La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Monsieur Idanuel Vallejos

6- Vous pouvez joindre la présidente ou le secrétaire d'élection à l'adresse courriel et au numéro de téléphone ci-dessous :

Présidente d'élection
Adresse : dg@hemmingford.ca
Téléphone 450-247-3310

Secrétaire d'élection :
Adresse : village@hemmingford.ca
Téléphone 450-247-3310

Donné au Village de Hemmingford le 7 septembre 2021.

Andréane Gravel, Présidente d'élection

SM-1 (21-04)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99
Règlement sur le vote par correspondance, art. 5